



MANUEL D'INSTRUCTIONS ET DE MISE EN SERVICE



POMPES DE RELEVAGE

MODÈLES :

111169 ; 110807 ; 111042 ; 111046 ; 111080 ; 111168 ;
111071 ; 111070 ; 111044 ; 111045 ; 980010 ;
980011 ; 980012 ; 980015 ; 980016 ; 980017



Sommaire

Avant de commencer	4
Significations des avertissements	4
Consignes de sécurité	4
Utilisations et domaines d'application	5
▪ Domaines d'application.....	5
▪ Utilisation.....	5
Mise en marche et installation	6
Conseil d'utilisation	6
▪ Flotteur automatique	6
▪ Protection thermique intégrée.....	7
Entretien	7
Garantie	7
Élimination	8
Incidents de fonctionnement	8
Déclaration de conformité	9
Notes	10



Avant de commencer

Pour une bonne utilisation, nous vous conseillons de respecter scrupuleusement les instructions de service.

Significations des avertissements

Pour les précautions d'emploi nous avons utilisé des termes tels que "ATTENTION!", "NOTE", avant chaque paragraphe.

Attention ! Ne pas observer cet avertissement de danger peut entraîner des dommages possibles à l'appareil ou à d'autres biens.

Note : Ces consignes pourraient vous aider à avoir une meilleure compréhension des procédés impliqués.

Consignes de sécurité

Attention ! L'utilisateur est responsable vis à vis de tiers dans les lieux d'utilisation de la pompe. Avant la mise en marche, un spécialiste devra s'assurer de la qualité de l'installation électrique.

Attention ! La pompe devra être branchée sur une prise équipée de mise à la terre. Le fusible sera d'au moins 16 ampères.

Attention ! La tension indiquée sur la plaque moteur (230 V) doit correspondre à la tension du réseau.

Attention ! Pour l'utilisation dans les points d'eau ou étangs, les installations électriques devront être conformes aux normes en vigueur.

Attention ! Pour l'utilisation en extérieur, la longueur du câble doit être d'au moins 1 m.

Attention ! La température du fluide pompé ne doit pas excéder 50 °C.

Attention ! Pour l'utilisation avec une rallonge électrique prévoir, un câble caoutchouc de type HO7RN-F et au moins équivalent à la norme NF EN 50525.

Attention ! Ne jamais soulever, transporter ou attacher la pompe par le câble.

Attention ! S'assurer que la prise de branchement se trouve hors d'un lieu humide ou inondable.

Attention ! Contrôler les fils électriques principaux et les douilles avant l'utilisation.

Attention ! Débrancher la pompe avant toute intervention sur celle-ci.

Attention ! Le tuyau de refoulement doit être rigide et correspondre à la sortie de la pompe.

Attention ! Respecter la profondeur maximum d'immersion (voir les informations techniques).

Attention ! Si le sol est boueux ou sableux, la pompe doit être suspendue par une corde ou une chaîne dans le liquide à pomper, ou placée dans un endroit approprié de façon à ce que les parties d'aspiration de la pompe ne soient pas en contact avec la boue.

Attention ! Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de dégât nous ne sommes pas responsables dans les cas suivants :

- a) Réparations non conformes ou non effectuées par un réparateur agréé ;
- b) Si les pièces utilisées ne sont pas des pièces originales.

Attention ! Ces conditions s'appliquent également aux accessoires.

Utilisations & domaines d'application

▪ Domaines d'application

- Drainage en cas d'inondations (garages, maisons, sous-sol).
- Transferts ou pompage de réservoirs (puisards, piscines, bateaux, etc ..)
- Prélever l'eau d'un puits, d'une réserve d'eau de pluies, etc.
- Utilisation en cours d'eau artificiels Installations en puisard : comme dispositif de soulèvement pour la distribution de l'eau domestique dans des chambres situées en-dessous du niveau de contrepression Installations en puisard ou fosses septiques.

▪ Utilisation

Fluide aspiré : Eaux claires (froides), eaux de pluie, eaux chlorées (piscines), eaux domestiques.

AUCUN AUTRE FLUIDE NE PEUT ÊTRE ASPIRÉ AVEC CETTE POMPE !

Attention ! Cette pompe ne peut en aucun cas véhiculer des fluides contenant des fibres, du papier, des feuilles, etc.

Attention ! Ne jamais véhiculer des fluides contenant des produits agressifs, chimiques, matières fécales, gazeux ou explosifs avec ce type de pompe.

Attention ! La température des fluides véhiculés ne devra jamais excéder 50°C en continu.



Mise en marche et installation

La pompe est livrée prête à être installée et munie de : 5-10 m. de câble HO7RN-F avec prise ou câble nu.

La quantité d'eau pompée dépend, entre autres, du diamètre de tuyau de sortie. Un diamètre plus important signifie une plus grande quantité de fluide pompé.

Placer la pompe dans le fluide à véhiculer (respecter la hauteur, vérifier sur la courbe caractéristique).

Attention ! La pompe ne devra pas fonctionner à sec. La pompe devra être complètement plongée dans le fluide. Eviter tout phénomène de prise d'air.

La pompe est maintenant prête pour l'utilisation.

La pompe ne devra pas être soulevée ou déplacée à l'aide du câble électrique. Utilisez une corde ou une chaîne pour lever, descendre ou suspendre la pompe.

Si le sol est boueux ou sableux, la pompe devra être suspendue par une corde ou posée sur une base.

Attention ! À une température inférieure à 0°C la pompe doit fonctionner en continu ou rester sous la surface de l'eau.

En cas de gel la pompe doit être sortie du fluide. Eviter à tout prix de faire geler la pompe

Conseils d'utilisation

Connexion à la prise de courante : pour des raisons de sécurité le réseau électrique qui alimente la pompe doit être pourvu d'un disjoncteur de sécurité à courant de panne et de protection d'au moins 16A.

Renseignez-vous auprès d'un spécialiste. Pour mettre en fonction la pompe, insérez-la fiche dans la prise de courante.

▪ Flotteur automatique

Le flotteur permet le déclenchement automatique de la pompe au moment où le niveau d'eau arrive à 380 mm. Au moment où l'eau arrive à une hauteur de 80 mm la pompe s'arrête automatiquement.

Réduction ultérieure du niveau d'eau jusqu'à une hauteur de 50 mm : il faut actionner le flotteur manuellement ; après avoir d'abord débranché la fiche de la prise de courant, fixer le flotteur vers le haut rebrancher la fiche ; la pompe démarre. Le câble du flotteur est fixé à la poignée au moyen d'une borne de blocage, la distance entre cette borne et le flotteur est d'environ 150 mm. Après un éventuel démontage du câble flotteur de sa borne, il est nécessaire de le remonter en observant la distance susmentionnée. Assurez-vous que le flotteur puisse avoir un mouvement libre pendant que la pompe est en fonctionnement.

▪ Protection thermique intégrée

L'électropompe est équipée d'une protection thermique intégrée. En cas de surchauffe du moteur, cette protection thermique arrête le fonctionnement de la pompe. La pompe se remet en marche automatiquement dès que le moteur s'est suffisamment refroidi (temps de refroidissement environ 15-20 min.).

Après l'intervention de la protection thermique il est absolument nécessaire d'en chercher la cause et de l'éliminer (voir aussi "Recherche des causes de panne"). Les indications mentionnées ici ne doivent toutefois pas être considérées comme des instructions pour réparations "maison". En effet, les réparations sur la pompe demandent des connaissances techniques spécifiques. En cas de panne, veuillez toujours contacter le Service Après-vente. En cas d'alimentation triphasée, la protection doit être prévue par l'utilisateur avec protection thermique dûment calibrée.

Entretien

- Avant toute intervention d'entretien ou autre, débranchez la fiche de la prise de courant.
- Ne retirez toutefois jamais la fiche de la prise en tirant sur le câble.
- La base de la pompe est munie de fentes d'aspiration. Il est conseillé de nettoyer périodiquement ces fentes pour éviter une perte d'efficacité. Le sable et d'autres matières abrasives provoquent l'usure précoce et la diminution des prestations de la pompe.

Garantie

Nos marchandises, à l'exception des pièces d'usure, sont garanties contre tout défaut de fabrication pendant une durée de 2 ans, à l'exception des cuves fuel, huile, AdBlue® et B100 ayant un volume de stockage supérieur ou égal à 750 L qui sont garanties 10 ans. Pour les matériels ou parties de matériels n'étant pas de notre fabrication, la garantie se limite à celle du constructeur. Notre responsabilité est limitée au remplacement ou à la remise en état de pièces ou appareils reconnus défectueux à condition que ceux-ci nous soient retournés port payé. Les retours d'articles sous garantie devront obligatoirement être accompagnés des bons de garantie correspondante et de la photocopie de notre facture de vente. Sans ces justificatifs, la garantie sera refusée. Toute modification apportée par l'acheteur soit dans la forme, soit dans la destination de nos marchandises en gage la responsabilité de celui-ci et le privera de tout recours en garantie. La garantie ne sera pas applicable si les conditions d'utilisation du matériel, conformément aux recommandations de la documentation, n'ont pas été respectées. La réparation d'un article sous garantie n'entraîne pas la prolongation de la période de garantie. L'acheteur s'engage à ne demander aucune indemnité ou dommages et intérêts pour quelques causes que ce soit. Tous les coûts de transport et de réparation sont à la charge du client. La réparation sera faite après acceptation du devis SAV. Au-delà de 3 mois (date d'émission du devis), sans réponse écrite, nous considérons votre accord pour la destruction du matériel. Au-delà de ces 3 mois, aucune réclamation, aucun avoir ou autre compensation financière ne pourra être formulé.

Élimination



Les appareils comportant une étiquette avec le symbole de gauche ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Vous devez jeter vos vieux équipements électriques et électroniques séparément. Veuillez contacter l'autorité locale et vous renseigner sur l'élimination conforme aux réglementations locales. En le séparant de vos déchets, vous participez au recyclage de votre vieil équipement ou à une autre forme de réutilisation. Vous aidez ainsi à éviter que des matériaux dangereux se retrouvent dans l'environnement.



Les emballages sont composés de matériaux recyclables. Éliminez-les dans le respect de l'environnement.

Incidents de fonctionnement

Dans de nombreux cas, de petites pannes peuvent mener à un dysfonctionnement. Selon le problème, vous pourrez être amené à le solutionner vous-même. Veuillez consulter le tableau suivant avant de contacter votre revendeur local. Cela pourrait vous faire économiser du temps et de l'argent.

PROBLÈMES	CAUSES	SOLUTIONS
La pompe se coupe et le moteur surchauffe	Crépine bloquée, corps étranger, roue bloquée ? Température du fluide trop élevée ?	Vérifier et nettoyer. Réduire la température du fluide. (max. 50°C)
Pas de refoulement. La pompe fonctionne mais ne refoule pas	Niveau d'eau trop bas Air dans le corps pompe, crépine/roue bloquée ?	Nettoyer les cavités.
Refoulement réduit	Raccord refoulement bouché. Crépine/roue sales ou partiellement bloquées ?	Enlever le filtre et le nettoyer.
La pompe ne fonctionne pas ou s'arrête subitement	Coupure électrique. Le flotteur ne fonctionne pas. La protection thermique s'active ? Le flotteur ne fonctionne pas ?	

Déclaration de conformité

La société RENSON - U2R déclare sous sa propre responsabilité que les pompes 111169, 110807, 111042, 111080, 111168, 111071, 111070, 111044, 111045, 980010, 980011, 980012, 980015, 980016, 980117 sont conformes aux normes et directives CE. Cette déclaration n'est plus valable si les modifications structurales non autorisées par le constructeur sont apportées au produit. Les méthodes de contrôle internes garantissent la conformité des appareils aux normes CE déclarées.

L'objet de cette déclaration est conforme aux directives suivantes :

- 2014/30/UE
- 2014/35/UE
- 2004/42/CE
- 2011/95/UE
- 2006/42/CE

L'objet de cette déclaration est conforme aux normes suivantes :

- NF EN 60335-2-41:2003/A2:2010
- NF EN 60335-1:2002/A15:2021

Fait à Raillencourt-Sainte-olle,
30/06/2025



RENSON

ZA Actipole 2 - Avenue de la Solette
59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE
FRANCE
TEL : +33 (0)3 27 72 94 94
E.MAIL : contact@u2r.fr
WEB : www.renson.fr



Léopold CHESNEL
Directeur Général



RENSON - U2R

ZA Actipôle 2 – Avenue de la Solette
59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE
France

Site internet : www.renson.fr

Tél. : 03.27.72.94.94

E-mail : contact@u2r.fr